

le 16 octobre 2003

LYCEE PROFESSIONNEL XXX

Le Proviseur

Monsieur le recteur,

Cabinet

Note confidentielle concernant un cas de harcèlement communautaire à rencontre d'une jeune fille de religion israélite.

Exposé des faits:

L'élève Julie H, classe de 2nde A, témoigne ce jour de l'interrogation qui lui a été faite dès la rentrée concernant sa religion :

« Tu es de quelle religion ? »

Julie ayant répondu, je suis juive par simple franchise, elle a été globalement rejetée par la classe. Elle a été confrontée à des critiques permanentes en cours et dans l'environnement direct de la classe :

« Tu es juive » - « Moi, je n'aime pas les juifs » - « Tu es de race blanche ».

Elle a souligné le refus manifesté par certaines élèves de rester assises à côté d'elle (L'une d'elles avait par ailleurs eu la veille une attitude sympathique en dehors du cadre de la classe).

Julie a le sentiment d'avoir été harcelée depuis la rentrée en raison de sa religion. Elle précise qu'une autre fille de la classe de confession identique, n'est pas ennuyée parce qu'elle n'a pas répondu à la question concernant la religion.

Le vendredi 17 octobre, Julie a été directement menacée à l'extérieur du lycée :

- dans un premier temps sa camarade N. Imène a été interpellée dans un commerce ;

« Mais qu'est-ce que tu fais avec cette blanche ? »

Puis un groupe de garçons (2 au début, une dizaine pour finir) les ont entourées avec une attitude menaçante :

« Tu sais qu'il y a la guerre: entre Juifs et Arabes »

Elle s'est sortie de cette situation difficile grâce à l'intervention d'autres élèves de sa classe. Elle ne veut plus être scolarisée au Lycée.

Je l'ai reçue ce jour en présence de sa mère, laquelle s'inquiète, mais ne souhaitait pas, a priori, un changement d'établissement.

J'ai contacté le lycée L. à M., où elle sera scolarisée dès la semaine prochaine.

Quatre élèves sont particulièrement impliquées dans cette attitude communautariste et de harcèlement :

N. Souad

B. Vanessa,

L. Laïla

K. Rachida

La première citée a joué un rôle prépondérant.

Je souhaiterais connaître votre avis concernant la suite à donner à cette affaire.

Une exclusion temporaire du lycée me semble le minimum.

Je ne vous cache pas mon inquiétude concernant la diffusion de ce type de problèmes dans la population, les effets sur l'image du lycée et la scolarisation des élèves non maghrébins au lycée (en classe de seconde , car les autres niveaux sont moins touchés du fait d'une résistance plus grande des élèves aux pressions et menaces).

Je commence à recenser les motifs réels d'abandon d'études (voir fiche jointe) et ne manquerai pas de vous tenir informé des éléments significatifs

Le Proviseur